

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 13 Octobre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (pouvoir à M. BUF Jean-Michel), Mme AUBRY Sylvie (pouvoir à Mme SCHLADT Rita), Mme DENIEL Brigitte (pouvoir à Mme GUIHO Marie-France) et Mme ORDRONNEAU Séverine (pouvoir à M. COLIN Arnaud).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. Jean-Luc POINTEAU et Mme Marie-Hélène GUILLAUME.

OBJET :	Participation au programme ERASMUS et signature d'une convention de financement.
----------------	---

N° 2016 / 10 / 24

L'Agence Erasmus + France pour l'Éducation et la Formation a décidé d'accorder à la Ville de Blain, en tant que coordonnatrice, une subvention maximale de 59 700 € pour le projet intitulé « S'approprier un patrimoine médiéval et le valoriser numériquement dans le cadre des jumelages ».

Une convention de subvention 2016 pour ce projet de partenariat stratégique multi-bénéficiaires au titre du programme Erasmus + et référencé 2016-1-FR01-KA201-024308 a été élaborée. Elle a pour objectif de formaliser les dispositions financières du projet entre l'Agence Européenne, la Ville de Blain, coordonnatrice, et les 4 autres bénéficiaires que sont le Collège Saint-Laurent, le COJURIB, la Ville et le groupement scolaire d'Alcoutim.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Vu l'avis favorable de la commission Culture – Tourisme – Patrimoine en date du 5 Octobre 2016,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les termes de la convention

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui se rapportent au suivi de ce dossier Erasmus + référencé 2016-1-FR01-KA201-024308.

Vote : 28 pour – 1 abstention.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 24 Octobre 2016,

Le Maire



Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20161020-CM-2016-10-24- DE Date de télétransmission : 24/10/2016 Date de réception préfecture : 24/10/2016
--